

**Présentation du projet IMPLEMENT**

(mn/160309)

*Specialised support for victims of violence in Health Care Systems across Europe  
No JUST/2013/DAP/AG/5361*

**1> Le contexte :**

- Le projet “*Specialised support for victims of violence in Health Care Systems across Europe*” est un projet DAPHNE 2014 (DG Justice de la Commission européenne). C’est un projet conduit par l’équipe autrichienne de AÖF (Verein Autonome Österreichische Frauenhäuser), l’ONG regroupant tous les abris pour femmes victimes de violences en Autriche. Responsable : Maria Roesslhuber.

- Il y a 6 Etats membres (EM) partenaires : AT, BG, RO, DE, IT et FR. UK assure uniquement les formations de formateurs.

<b>Co-beneficiary 1</b>	The Bulgarian Gender Research Foundation (BGRF)	BU
<b>Co-beneficiary 2</b>	Babes-Bolyai University Department of Environmental and Occupational Health at the Cluj School of Public Health (BBU)	RO
<b>Co-beneficiary 3</b>	GESINE Network/Kompetenzzentrum Frauen und Gesundheit NRW (GESINE)	DE
<b>Co-beneficiary 4</b>	LAMORO Development Agency (LAMORO)	IT
<b>Co-beneficiary 5</b>	Next Link	UK
<b>Co-beneficiary 6</b>	Psytel	FR
<b>Co-beneficiary 7</b>	University of Bristol	UK

**Equipe pour la France :**

Marc Nectoux - Psytel, coordination des travaux

Dr Benoit Doumenc et Mme Caroline Vareille - Service d’urgence de l’hôpital Cochin : *clinical champions*

Natacha Henry - Psytel et Gender company : *violence prevention advocate*

**2> But et déroulé du projet :**

**Renforcer dans les 6 pays partenaires l’accueil par les services de santé et d’obstétrique des victimes de violences de genre.**

- Les groupes cibles sont les défenseurs de la prévention de la violence qui fournissent une assistance de première ligne aux victimes; professionnels des soins de santé obstétricaux d’urgence / au sein des équipes cliniques qui ne sont pas équipés pour aider les victimes de violence fondée sur le sexe avec leurs besoins spécifiques; et les décideurs du secteur de la santé qui sont responsables de l’allocation des ressources et des mesures institutionnelles de soutien spécialisés pour les victimes dans le cadre des soins de santé.

**Déroulé :**

Etape 1 : conduire une analyse dans chacun des 6 pays sur les forces et faiblesses des services de santé concernant l'accueil des victimes.

Etape 2 : 2 jours de formation pour 6 *prevention advocates* et 6 professionnels de santé (ensemble) *clinical champion*.

Etape 3 : la *violence prevention advocate* et les *clinical champions* sont chargés de 2 fois 2 heures de formation puis d'une conférence de 2h, au sein d'une unité obstétrique ou d'urgence.

Etape 4 : plaider auprès des pouvoirs publics afin de mettre en place des mesures spécifiques pour les victimes en lien avec les services de santé.

**Calendrier :**

La durée du projet est de 24 mois (M1-M24). Début le 01/10/2014. Il est réparti en 5 WorkStreams (WS) :

**WS 0** : Gestion du projet pour la coordination et le suivi des échéanciers (M1-M24).

**WS 1** : Analyse de l'environnement et de la situation en obstétrique et soins d'urgence dans les six partenaires (M2-M6).

**WS 2** : Séminaires *capacity building* pour former/informer les 12 *violence prevention advocate* en vue de la formation de 48 personnels d'obstétrique/urgence (8 par équipe dans 6 pays) (M5-M18).

**WS 3 (responsable Psytel)** : Sensibilisation du secteur de la santé et plaider auprès des parties prenantes dans les 6 pays / rôle des services de santé dans les soins aux victimes et description des *best practices* (M15-M20).

Durée : 14 mois

**Objectifs :**

- sensibilisation des décideurs en politique publique de santé
- promotion des *best practices* (en se fondant sur les exemples autrichien et français)
- identifier le cadre légal des 22 pays UE à ce sujet (aide aux victimes dans le système médical)

**Description du travail :**

- organiser 3 réunions de décideurs en politique publique de santé au niveau national dans les 6 pays (ministère de la santé, écoles de sages-femmes, d'infirmières, de médecine, etc.)
- diffuser l'exemple autrichien et français
- produire un rapport (10 pages) sur les cadres légaux existant déjà en UE22 sur le soutien aux victimes de GBV dans le monde médical (équipes de protection des victimes, Plans d'actions nationaux, collaboration interministérielle, etc.) :

**WS 4** : Diffusion du *capacity building* en particulier dans les pays où le matériel de formation n'est pas disponible (M20-M24 et après).

**Communication :**

- un site web sur le projet : [gbv-implement-health.eu](http://gbv-implement-health.eu)
- rapport intermédiaire et rapport final
- forum web
- résumé du projet en 6 langues
- affiches, manuel de formation en 6 langues
- package en 6 langues, internet, CD-ROM, réseaux (WAVE, EWHNET, CAHRV, WHO, Baltic Network, EU Violence Prevention in Health Network etc.)

➔ Le projet consiste donc essentiellement à fournir des outils pour mieux identifier les victimes des violences de genre prenant contact avec les services d'urgence et les services de soins obstétricaux via des sessions de « formation de formateurs ». Il vise aussi faire du plaidoyer auprès des politiques.

### **3> Le point sur les travaux :**

#### **Travaux faits (WS1 et WS2) :**

- constat de la situation dans les pays partenaires
- sessions de formations des formateurs à Vienne
- site web actif
- matériels de formation

#### **Travaux en cours (WS3 et WS4) :**

- sessions de formation à l'hôpital Cochin (en cours)
- contacts de plaidoyer et d'information en France (document joint)
- identifier le cadre légal, notamment à travers les NAP dans les EM (document joint)

➔ **Réunion intermédiaire du projet IMPLEMENT à Paris (Cochin) les 19 et 20 mai 2016**